



République du Sénégal

Un Peuple – Un But – Une Foi

Ministère des Infrastructures, des Transports
Terrestres et du Désenclavement (MITTD)



Banque Africaine
de Développement



AGTF

Africa Growing
Together Fund

AGEROUTE SENEGAL.

(Agence des Travaux et de Gestion des Routes)



AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

SELECTION D'UN BUREAU DE CONSULTANT POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'AUTOROUTE DAKAR-TIVAOUANE-SAINT LOUIS, SECTION 2 : MEKHE – SAINT LOUIS, LOT 1.2 NDANDE - GUEOUL (30 KM). DANS LE CADRE DUPROJET DE CONSTRUCTION DE L'AUTOROUTE DAKAR – TIVAOUANE – SAINT LOUIS

Secteur : Transports

N° d'Identification du Projet : **P-SN-DB0-025**

1. Le présent appel public à manifestation d'intérêt fait suite à l'Avis général de Passation des Marchés (AGPM) paru dans le journal « L'AS » du 22 décembre 2022 et de celui du projet publié dans le site de la Banque et dans le dmarket du 09 janvier 2023.
2. L'Etat du Sénégal a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement et de l'Africa Growing Together Fund afin de couvrir le coût du projet de construction de l'autoroute Dakar - Tivaouane – Saint Louis, et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer les prestations de services relatives à la sélection d'un bureau de consultant pour le contrôle et la surveillance des travaux de construction de l'autoroute Dakar-Tivaouane-Saint Louis, section 2 : Mékhé – Saint Louis, lot 1.2 Ndande - Guéoul (30 km).
3. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent des prestations de contrôle et de surveillance des travaux d'une autoroute en 2x2 voies entre Ndande et Guéoul sur un linéaire de 30 km. Les travaux comprennent également un volet ouvrages d'art avec la réalisation de passages supérieurs et inférieurs, un volet assainissement eaux pluviales avec

des ouvrages de drainage longitudinal et transversal, la réalisation d'un diffuseur en trompette avec plateforme de péage sur bretelle à Kébémér, pour une durée prévisionnelle des travaux de 24 mois. Les principales activités du Consultant, consisteront au suivi des études d'exécution, à la vérification de l'ensemble des plans et documents d'exécution transmis par l'entreprise, à l'inspection technique et au contrôle de la qualité des matériaux et des travaux, à la supervision des travaux à réaliser par l'Entreprise, aux vérifications des quantités exécutées et à la réception provisoire des travaux. Le besoin en Homme/mois est estimé à 352.

Le délai prévisionnel des prestations est de 26 mois.

4. L'Agence des Travaux et de Gestion des Routes (AGEROUTE) Sénégal, agissant au nom et pour le compte du ministère des Infrastructures, des Transports Terrestres et du Désenclavement, invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié composé d'ingénieurs en génie civil spécialisés en route, d'ingénieurs topographes, d'ingénieurs géotechnicien, d'ingénieurs en génie civil spécialisés en ouvrage d'art et de spécialistes en sauvegarde environnementale et sociale.). Les consultants peuvent se mettre en groupement pour augmenter leurs chances de qualification.
5. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « *Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants* » de la Banque Africaine de Développement, édition octobre 2015, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.
6. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : 09 :00 à 17 :00 heures du lundi au vendredi à l'**Agence des Travaux et de Gestion des Routes**, Secrétariat de la Cellule de Passation des Marchés (CPM) de l'AGEROUTE SENEGAL sis, **Rue F x Rue David DIOP, Fann Résidence Dakar, BP : 25 242 Dakar-Fann**
Tel : (+221) 33 869 07 51
Fax : (+221) 33 864 63 50
E-mail : ageroute@ageroute.sn ; rndour@ageroute.sn ; bba@ageroute.sn,
7. Les expressions d'intérêt doivent être déposées soit par voie électronique à l'adresse mail indiquée ci-dessus soit sous pli fermé à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard **le 16 mars 2023 à 10 heures 30 minutes (GMT)** et porter expressément la mention « **Sélection d'un bureau de consultant pour le contrôle et la surveillance des travaux de construction de l'autoroute Dakar-Tivaouane-Saint Louis, section 2 : Mékhé – Saint Louis, lot 1.2 Ndande - Guéoul (30 km).**

La langue de travail sera le français.